

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	26 (1912)
Heft:	2
Artikel:	De l'origine orientale des armoiries européennes
Autor:	Prinet, Max
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-744664

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'origine orientale des armoiries européennes.

Par archiviste paléographe Max Prinet.

Une opinion fort répandue veut que l'usage des armoiries nous soit venu des pays musulmans. La plupart des auteurs qui ont cru à cette importation, en ont fait honneur aux croisés¹.

Il est certain que l'apparition, en Occident, d'armoiries constituées coïncide chronologiquement avec les croisades.

Il est également certain que les peuples mahométans ont usé, au moyen âge, d'emblèmes très analogues à nos armoiries, caractérisés, comme elles, par des figures de couleurs et de formes déterminées, placées sur un champ coloré.

En Orient, comme chez nous, le champ est généralement formé par la surface d'un bouclier. Ce bouclier est le plus souvent rond; parfois, il est arrondi du haut et pointu du bas², comme l'écu des chevaliers chrétiens du XII^e siècle. Sur des monuments de l'art musulman de dates relativement récentes, on trouve un écu rectangulaire à sa partie supérieure et terminé par une pointe à sa partie inférieure, comme l'écu héraldique européen du XV^e siècle³.

Les éléments de décoration des armoiries orientales présentent, eux-mêmes, des ressemblances frappantes avec ceux des armoiries européennes. On y remarque des *pièces* telles que le pal, la fasce, la barre, la losange. On y rencontre aussi des *meubles* figurant des êtres ou des objets réels: des aigles, des roses, des coupes, etc.

La rose était, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, l'emblème des princes arabes rassoulides (fig. 16)⁴. Dans la plupart des exemplaires colorés que l'on en connaît, elle est blanche sur champ rouge⁵.

Chez les Mamelouks d'Egypte et de Syrie, les armoiries colorées sont fréquentes. L'émir Ak-Boukha (vers 1331) portait *d'argent à la fasce de gueules, chargée d'une losange du champ* (fig. 17); Toukouzdimour (à la même époque), *de gueules à l'aigle d'or, accompagnée en pointe d'une coupe du même* (fig. 18); Nadjm ed-din Mahmoud ibn-Charwin (1348), *d'argent à la fleur de lis de gueules*;

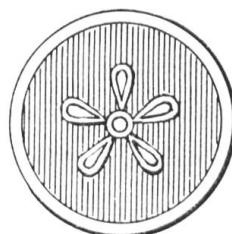


Fig. 16
Armoiries des
Rassoulides
(XIII^e siècle).

¹ D'autres ont pensé qu'elle s'était produite par les voies commerciales, par Gènes ou Venise (A. de Beaumont, *Origine du blason*, p. 20. H. Nützel, *Embleme und Wappen auf muhammedanischen Münzen*, p. 2-4).

² Yacoub Artin Pacha, *Contribution à l'étude du blason en Orient*, fig. 41, 42, 64-67, 152, 153, etc.

³ Epée, dite de Boabdil, conservée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris. G.-A. Seyler, *Geschichte der Heraldik*, fig. 503. V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, p. 688. A. F. Calvert, *Moorish Remains in Spain*, pl. LXII.

⁴ Sur les figures, les couleurs sont indiquées par les hachures en usage dans le blason européen moderne.

⁵ M. van Berchem, *Notes d'archéologie arabe*, dans le *Journal asiatique*, janvier-février 1904, p. 51, 53, 58, 67, 72-83.

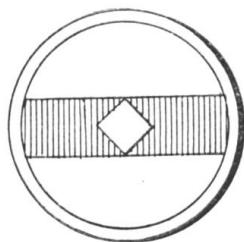


Fig. 17
Armoiries de l'émir
Ak-Boukha
(vers 1331).

Chaikhou (vers 1355), une fasce chargée d'une coupe¹. Au milieu du XV^e siècle, l'historien Abou'l-Mahasen, dans le *Manhel Safi*, décrit ainsi le blason (*rank*) d'Anouk, l'un de ses héros: «un cercle blanc coupé par une fente verte sur laquelle était une épée de couleur rouge». Le même auteur écrit, dans son *Histoire d'Egypte*: «Le *rank* de Salar était blanc et noir»². La couleur était donc, à cette époque, un élément essentiel des armoiries égyptiennes.

Ces marques étaient constantes; elles se retrouvent, les mêmes, sur des objets divers ayant appartenu aux mêmes personnages, ou décorés en leur honneur.

Yacoub Artin Pacha³ et M. G. C. Pier⁴ ont fait reproduire un bon nombre d'armoiries égyptiennes qui pourraient se blasonner suivant les termes héraudiques employés en Europe. Mais on reconnaît aisément que les règles des deux blasons ne sont pas identiques. Chez les musulmans, l'alternance des couleurs et des métaux n'est observée en aucune façon. Au nombre des émaux usités par eux, se trouve le brun que notre hérauldique ne connaît pas.

Il importe de remarquer que ces armoiries orientales, inscrites sur un écu et constituées par un champ coloré et des figures de formes et de couleurs déterminées, ne se rencontrent, sur des monuments ou dans des textes de date certaine, qu'à une époque assez basse. Nous n'en connaissons pas qui, présentant ces caractères, soient antérieures au XIII^e siècle⁵.

L'archéologie orientale fera peut-être, un jour, des découvertes qui changeront l'aspect de la question; mais, en l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas légitime de supposer que les Européens aient adopté, à l'imitation des Sarrazins, l'usage des écus armoriés, puisque ces écus armoriés apparaissent en Occident dès le milieu du XII^e siècle, c'est-à-dire plus tôt qu'en Orient.



Fig. 18
Armoiries de l'émir
Toukouzdimour
(vers 1331).

¹ *Ibidem*, p. 79-80 (note).

² Note de Quatremère, dans son édition de l'*Histoire des sultans mameloucks* de Makrizi, t. II, p. 14. E. T. Rogers Bey, *Le Blason chez les princes musulmans de l'Egypte et de la Syrie*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1880, p. 98, 99.

³ *Op. cit.*, *passim*.

⁴ *Saracenic heraldry in ceramic decoration*, dans le *Bulletin of the metropolitan Museum of art* (de New-York), janvier 1908.

⁵ Un feuillet de manuscrit musulman, de la collection de M. Martin, qui porte des armoiries colorées, a été attribué à la fin du XII^e siècle par M. J. de Karabacek (*Zur orientalischen Altertumskunde*, dans les *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse*, t. CLVII, 1^{re} partie, p. 22, 23). M. E. Blochet, le date du milieu du XIV^e siècle (*Peintures de manuscrits arabes à types byzantins*, dans la *Revue archéologique*, t. IX (1907), p. 210-220).

Toutefois, on trouve, chez les musulmans, bien avant le XIII^e siècle, bien avant la date des plus anciennes armoiries européennes, des emblèmes consistant en figures combinées avec des couleurs.

Un texte d'une particulière importance pour l'objet de nos recherches, est le *Livre des Rois* (*Chah Namè*) du poète persan Firdousi (mort en 1020 de notre ère). Il décrit de nombreux drapeaux qu'il donne aux chefs de troupes, iraniens ou touraniens. Ces drapeaux de soie brochée¹, parfois enrichis de pierres précieuses² et ornés de franges³, portaient, sur un champ dont la couleur — noire, rouge, jaune, violette — est fréquemment spécifiée, soit la figure d'un animal — loup, éléphant, léopard, tigre, dragon, buffle, onagre, sanglier, mouflon, aigle, hibou — soit l'image de la lune et celle du soleil⁴. Les couleurs de ces figures sont parfois indiquées: Gouderz porte un lion d'or⁵; Iskender, un hibou rouge et couleur de turquoise⁶. Nous constatons donc bien ici l'union des figures et des couleurs qui est un caractère essentiel des armoiries.

Comme nos armoiries, ces drapeaux figurés constituent évidemment des signes de reconnaissance. Ce sont eux qui permettent aux spectateurs de savoir quels chefs ont réuni leurs troupes dans une armée. Par subterfuge, Guiv lève l'étendard de Piran, et les Turcs, voyant le drapeau de leur prince, avancent sans crainte⁷.

Mais, en général, ces signes sont personnels⁸ et non héréditaires. Les soixante dix-huit fils et petits fils de Gouderz ont des bannières différentes⁹. Après la mort de Roustem, Hormouzd donne le drapeau de ce héros à Bahram de qui, désormais, il deviendra l'emblème¹⁰. Par exception, Faramourz a une bannière semblable à celle de son père Roustem, chargée d'un dragon à sept têtes¹¹.

Yacoub Artin Pacha pense que c'est le *Livre des Rois* qui a inspiré aux Mamelouks d'Egypte et de Syrie, l'idée des armoiries dont ils ont fait usage¹².

Pour que l'on pût attribuer à un livre — quel qu'ait été son succès — une influence aussi extraordinaire, il faudrait que l'imitation fût flagrante, il faudrait que le modèle se trouvât reproduit, au moins dans ses traits essentiels, par la prétendue copie.

¹ Abou'l Kasim Firdousi, *Le livre des Rois*, publ. par J. Mohl (*Collection orientale*), t. IV, p. 479.

² T. II, p. 135.

³ T. II, p. 603.

⁴ T. I, p. 305, 415, 467; t. II, p. 31, 133, 135, 137, 305, 347, 445, 459, 561, 585, 587, 589, 593, 603; t. III, p. 85, 113, 483, 575, 577, 589, 591; t. IV, p. 73, 119, 285, 379, 383, 391, 483, 487, 539; t. V, p. 65; t. VI, p. 417, 587, 603.

⁵ T. II, p. 603.

⁶ T. V, p. 65.

⁷ T. II, p. 513.

⁸ Parfois, mais très rarement, Firdousi attribue deux drapeaux différents au même personnage (Bijen, t. II, p. 603, et t. III, p. 575; Zengueh, t. II, p. 603, et t. III, p. 577).

⁹ T. II, p. 585.

¹⁰ T. VI, p. 587, 603.

¹¹ T. II, p. 589.

¹² *Contribution à l'étude du blason en Orient*, p. 11.

Or, il existe entre les décosations décrites par Firdousi et les armoiries d'Egypte, des différences qui semblent considérables.

1^o Il s'agit d'une part de drapeaux, d'autre part de boucliers¹. Chez Firdousi, les boucliers, probablement ronds, puisqu'on peut leur comparer le disque du soleil², sont faits d'acier ou de bois³, couverts parfois de peau de loup⁴, d'or (ou dorés)⁵, peints en jaune ou en rouge⁶, garnis de tissus jaunes et rouges⁷. Partout, ils semblent unis. Nulle part, il n'est dit qu'ils aient porté une décosation figurée. Firdousi qui décrit avec tant de complaisance les emblèmes représentés sur les bannières, n'aurait, sans doute, pas manqué de faire allusion aux figures des écus, s'il en avait connu.

2^o Les couleurs mentionnées dans le *Chah Namè* sont autres que celles qui se remarquent dans les armoiries égyptiennes. Firdousi ne fait connaître que le rouge, le jaune (ou or), le violet, la couleur de turquoise et le noir. Le blason égyptien ignore le violet et la couleur de turquoise; il emploie fréquemment le brun, le vert et le blanc.

3^o Quant au choix des figures, Firdousi ne parle que d'images d'animaux, du soleil et de la lune. Dans les armoiries d'Egypte, on trouve peu d'animaux; en revanche, on voit une foule d'objets qui paraissent avoir rapport avec les fonctions du porteur des armoiries⁸ (épées ou poignards, bâtons de polo, coupes, etc.); on remarque surtout des pièces héracliques, comme le pal, la fasce, la champagne, la barre, le chef, etc.

4^o La composition décorative apparaît, sur les bannières du *Livre des Rois*, toute différente de ce qu'elle est sur les écus égyptiens. Firdousi ne place guère qu'un seul objet dans le champ du drapeau. Les armoiries d'Egypte comportent ordinairement des figures multiples: pièces et meubles se chargent, et s'accompagnent d'autres pièces et d'autres meubles. Elles présentent des champs divisés en plusieurs compartiments de couleurs diverses, ce que nous appelons des partitions.

Si les armoiries syro-égyptiennes que nous connaissons, dérivent des emblèmes mentionnés dans le *Chah Namè*, elles n'en dérivent certainement pas d'une façon directe et immédiate. Il ne faut pas oublier que, de la rédaction du *Livre des Rois* à l'exécution des plus anciens monuments armoriés d'Egypte, deux siècles se sont passés. C'est assez que pour l'institution des emblèmes orientaux ait pu

¹ D'après quelques écrivains occidentaux, les sarrazins faisaient usage, sous la dynastie ayoubite, de bannières décorées d'emblèmes distinctifs (*Ambroise, L'Estoire de la guerre sainte*, publ. par G. Paris, vers 6563 et suiv.; *Joinville, Histoire de saint Louis*, publ. pour la Société de l'histoire de France, par N. de Wailly, p. 70).

² T. II, p. 133; t. V, p. 39.

³ T. II, p. 363.

⁴ T. III, p. 543.

⁵ T. I, p. 469, 475; t. II, p. p. 9; t. VII, p. 347.

⁶ T. I, p. 357.

⁷ T. I, p. 297.

⁸ Chez les Mamelouks, les armoiries ne pouvaient guère être héréditaires, car l'hérédité familiale n'existe pas ailleurs que dans la dynastie souveraine.

notablement évoluer, et même pour que des apports étrangers soient venus la modifier.

Le meilleur argument que l'on puisse faire valoir en faveur d'une relation entre les figures décrites par Firdousi et les décors héraldiques des monuments égyptiens, est peut-être l'emploi que l'on a fait, en Egypte, du mot *rank*, pour désigner les armoiries. C'est, prononcé à la façon arabe, le mot persan *rang*, qui signifie proprement *couleur*. Mais le blason oriental a fort bien pu passer de Perse en Egypte par une voie autre que le texte même de Firdousi.

Je serais assez tenté de croire que le *Chah Namè*, d'une part, les armoiries égyptiennes des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, d'autre part, nous révèlent deux étapes différentes du développement d'un même système emblématique, répandu dans tout l'Orient musulman par les relations des peuples, comme d'autres éléments de la civilisation, et dont le berceau est inconnu.

* * *

En dehors de ces armoiries colorées, on rencontre, en Orient, des figures, sans liaison avec des couleurs déterminées, qui servaient d'emblèmes à certains personnages.

Tchinkiz-Khan avait pour marque distinctive une tête d'oiseau, d'après l'histoire mongole intitulée *Dastan nasli Dschingis*; il assigna, dit-on, à chacun de ses généraux, un emblème, plus un oiseau, un arbre et un surnom¹.

Le sultan Baibars (1260-1277) avait pour emblème un lion. Makrizi le rapporte, et l'on voit encore le lion sur les monuments construits par Baibars: au pont de Lydda, à la citadelle du Caire², etc. La même marque a été adoptée par Béréké-Khan, fils de Baibars, qui en a fait décorer ses monnaies³.

Les trois cercles de Tamerlan sont mentionnés par les historiens arabes et par l'espagnol Clavijo qui résida, en qualité d'ambassadeur, à la cour de ce prince. Ils se retrouvent sur les monnaies de Tamerlan et sur celles de ses successeurs, Chah-Roukh (1404-1416) et Ooulougbeg (1447-1449)⁴.

Les écrivains orientaux font remonter l'usage de ces figures emblématiques à la plus haute antiquité. Rachid ed-din raconte que Irkit-Arghil-Khotcho imposa des emblèmes particuliers aux vingt-quatre petits-fils d'Oughouz⁵. Or, pour cet auteur, Oughouz était l'arrière-petit-fils de Japhet.

¹ Nützel, *Embleme und Wappen*, p. 7, 8.

² Rogers Bey, *Le blason chez les princes musulmans de l'Egypte et de la Syrie*, p. 95, 96. Clermont-Ganneau, *Le pont de Beibars à Lydda*, dans le *Recueil d'archéologie orientale*, t. I, p. 266-268. M. van Berchem, *Notes d'archéologie arabe*, dans le *Journal asiatique*, 1904, p. 74.

³ H. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale: Egypte et Syrie*, p. 295 et s. Clermont Ganneau, *loc. cit.*

⁴ R. Gonçalez de Clavijo, *Historia del gran Tamorlan*, édit. de 1582, p. 42. Nützel, *Embleme und Wappen*, p. 13.

⁵ *Histoire des Mongols*, édit. Bérézine, dans les *Mémoires de la section orientale de la Société archéologique russe*, 6^e fascicule (1861), p. 32 et s. Bibliothèque nationale, Supplément turc, ms. 737.

Ces marques, que l'on nomme *tamghas*, sont de deux sortes : les unes consistent en images d'êtres réels et surtout d'animaux¹; les autres, formées de traits, ont l'apparence de caractères d'écriture. De ces dernières, je n'ai pas à m'occuper, car elles n'ont aucune ressemblance avec les figures héraudiques. Celles qui présentent la forme d'un être réel, offrent une grande analogie avec les épisèmes des Grecs et avec les emblèmes personnels ou familiaux des Romains.

Leurs couleurs ne paraissent pas avoir jamais été déterminées. Si, comme il semble, leur usage a précédé celui des armoiries colorées, il est fort possible que celles-ci ne soient que des *tamghas*, perfectionnés par l'addition d'un élément caractéristique nouveau, la couleur.

* * *

Nous constatons donc, dans l'Orient musulman, trois sortes d'emblèmes plus ou moins analogues à nos armoiries européennes :

- 1^o Les *tamghas* incolores ou sans couleur déterminée;
- 2^o Les drapeaux figurés et colorés;
- 3^o Les écus armoriés des Arabes et des Mamelouks, aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

Devons nous aller chercher dans un de ces trois groupes, l'origine des armoiries occidentales? Il ne semble pas, car nous trouvons, en Occident, trois groupes similaires de marques distinctives :

- 1^o Des emblèmes incolores ou sans couleur déterminée, chez les Grecs et les Romains;
- 2^o Des drapeaux à figures emblématiques, depuis le Labarum des successeurs immédiats de Constantin;
- 3^o Des écus armoriés, depuis le milieu du XII^e siècle.

De ces trois variétés, les deux premières peuvent avoir été empruntées par l'Occident à la civilisation orientale. Mais, en ce cas, ce serait de l'Orient antique, et non de l'Orient musulman, que l'Europe les aurait reçus².

¹ On voit sur les édifices et les monnaies des dynasties turques de l'Asie antérieure, un grand nombre de figures d'animaux, qui peuvent être des *tamghas*, mais dont la signification emblématique n'a pas encore été suffisamment précisée (voir M. van Berchem et J. Strzygowski, *Amida*, p. 78 et suivantes).

² Je prie MM. E. Blochet et M. van Berchem d'agrérer mes remerciements pour l'extrême obligeance avec laquelle ils ont bien voulu diriger mes recherches. Sans le concours de leur érudition, il m'aurait été impossible d'étudier les armoiries orientales.